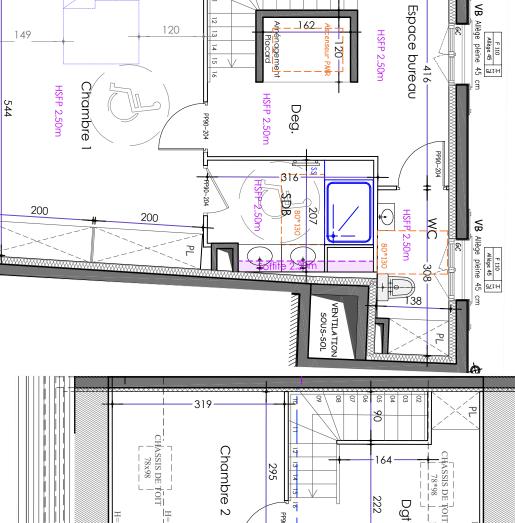


Plan 2ème Etage



PP90-204

PP90-204

268

Chambre 3

319

Axe Faîtage

PAC

PP90-204

SDBANC 233

8

409





"LES TERRASSES DE HOUDAN"

241 RUE DE LA TOUR - 78550 HOUDAN



MAISON 04 - 5/6 PIECES

VENTILATIO SOUS-SOL

_H=1.80m



	jour - Cuisine	\$jour - Cuisine hambre 1 space bureau +	éjour - Cuisine hambre 1 space bureau +	Séjour - Cuisine Chambre 1 Espace bureau + SDB VC 2	Séjour - Cuisine Séjour - Cuisine Chambre 1 Espace bureau + SDB MC 2 Deg.	Séjour - Cuisine Chambre 1 Espace bureau + SDB WC 2 Deg. Chambre 2 + Ch	Séjour - Cuisine Chambre 1 Espace bureau + SDB WC 2 Deg. Chambre 2 + Ch Chambre 2 + Ch	Séjour - Cuisine Séjour - Cuisine Chambre 1 Espace bureau + SDB SDB WC 2 Deg. Chambre 2 + Ch Dégagement cha SDE / WC	Sejour - Cuisine Chambre 1 Espace bureau + ESpB WC 2 Deg. Chambre 2 + Ch Chambre 2 + Ch Chambre 2 + Ch Degagement cha SDE / WC TOTAL SURFAC	Super / Chambre 1 Espace bureau + Aménagement PL Espace bureau + Aménagement PL BDB WC 2 Deg. Chambre 2 + Chambre 3 Dégagement chambre SDE / WC TOTAL SURFACES HABITABLES Surfaces < 1.80m de hauteur
+ Aménagement PI	o - Allichagement	Chambre 1 Espace bureau + Aménagement PL	1+ Aménagement PL	+ Aménagement PL	+ Aménagement PL	+ Aménagement PL	+ Aménagement PL hambre 3	+ Aménagement PL - Hambre 3 - Hambre 3	Chambre 1 Chambre 1 Espace bureau + Aménagement PL SDB WC 2 WC 2 Deg. Chambre 2 + Chambre 3 Dégagement chambre SDE / WC TOTAL SURFACES HABITABLES	+ Aménagement PL hambre 3 hambre NCES HABITABLES Dm de hauteur
44.00 m ² + 2.00m ² 22.80 m ²		6.70 m ² + 2.0	6.70 m ² + 2.0 6.00 m ²	6.70 m² + 2.00m² 6.00 m² 4.00 m²	6.70 m² + 2.0 6.00 m² 4.00 m² 4.00 m²	6.70 m² + 2.00m² 6.00 m² 4.00 m² 4.00 m² 7.40 m² + 6.60m²	6.70 m² + 2.0 6.00 m² 4.00 m² 4.00 m² 7.40 m² + 6.0 5.80 m²	6.70 m² + 2.0 6.00 m² 4.00 m² 4.00 m² 7.40 m² + 6.0 5.80 m² 4.40 m²	6.70 m² + 2.1 6.00 m² 4.00 m² 4.00 m² 7.40 m² + 6.1 5.80 m² 4.40 m² 135.10 m²	6.70 m² + 2.0 6.00 m² 4.00 m² 4.00 m² 7.40 m² + 6.1 5.80 m² 4.40 m² 135.10 m² + 8.30 m²

F 90 를

248

		"	
Garage ouvert	[[] errasse	Surfaces < 1.80m de hauteur	TOTAL SURFACES HABITABLES
27.80 m²	38.40 m²	+ 8.30 m²	135.10 m²

Plan conforme à la réglementation PMR

NOTA :	₽ 2	т Pi		11.9	LEGI
- Hauteur sous - La surface ha	Cuisson Réfrigérate	Porte-fenêt Fenêtre		Soffite/Faux Tableau éle	LEGENDE
plafond des piè abitable des pla	n. FA	tre VR VB		<plafond ctrique</plafond 	
cards est in cluse d	Lave Vaisselk Lave Linge	Volet Roulan Volet Battant			
particulière : 2.50 ans celle des pièc		t PV 6C	Retombée	Gaine tech	Sèche serviettes
m es attenantes		Pare-vue Garde Corps	de poutre	nique	iettes
	NOTA : - Hauteur sous plafond des pièces, sauf mention particulière : 2,50 m - La surface habitable des placards est incluse dans celle des pièces attenantes		Porte-fenêtre V8 Voiet Roulent 6C Fenêtre V8 Voiet Baltant 6C Cuisson LV Lave Visseelle Rédrigérateur LL Lave Linge La auf mention paniculéen : 250 m La auftino habitable des placents est montes dans celle des péces	Porte-fenêtre VR Volet Roulant PV Fenêtre VB Volet Roulant 6C Cuisson LV Lave Linge Rédingérateur LL Lave Linge Lave Linge Lave Linge La vindrée aftes dels péces sauf mention celle dels péces le condition de la volet dels se péces le condition de la volet de	Sofflief aux platend Tableau électrique Retombée de R

NOTA 1: Le présent plan exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement qui sont susceptibles de variations en fonction des nécessités techniques et/ou administratives de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions et les équipements. Les surfaces indiquées sont approximatives, les retombées de poutres, les soffites, les faux-plafonds, la dimension des gaines techniques sont figurés à titre indicatif. Les équipements de cuisine ne sont pas fournis et les placards seront aménagés selon la notice de vente. Les jardins pourront avoir une pente supérieure à 5%.

₽

Allège pleine 45 cm

₽

Allège pleine 45 cm

F 110 III

F 110 III

둤

⋦

90

NOTA 2 : Toute modification est soumise à l'accord préalable de la société et du bureau de contrôle. Aucune modification affectant l'installation électrique, la plomberie ou le cloisonnement ne pourra être pris en compte après le démarrage des travaux. Dans le cadre des TMA, il ne sera pas accepté de modifications sur la structure, la porte d'entrée, les gaines techniques, la position du tableau électrique et des menuiseries extérieures.

INDICE: C

Date: 30/01/2025